



VILLE DE NOGENT -SUR-MARNE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 JUILLET 2022

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

Conformément à l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités
Territoriales

Membres composant le Conseil Municipal	39
Membres en exercice	39
Membres présents	25
Membres excusés et représentés	11
Membres absents non représentés.....	3

La séance est ouverte à 20H50 sous la présidence de Monsieur Jacques JP MARTIN suite à diverses communications.

FINANCIER

22/84 Exercice 2022 - Admission en non-valeur des produits irrécouvrables et créances éteintes - Budget Principal -

Approuvée

Accepte en non-valeur, au Budget Principal, les sommes figurant sur les états dressés par Mme la Comptable Publique et s'élevant, à la date du 13 juin 2022 à la somme de 16 824,03 € :

- 7 271,94 € d'admission en non-valeur
- 9 552,09 € de créances éteintes.

Les crédits nécessaires à l'annulation de ces créances sont prévus au budget de l'exercice 2022 – Chapitre 65 – Article 6541 et 6542.

SERVICES TECHNIQUES

22/85· Approbation du plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR)-inscription du ' PR38B sentier des forts Est'

Approuvée

Emet un avis favorable à l'inscription du « PR38B sentier des forts Est », au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent.

JURIDIQUE

22/86 Concession de service public pour la gestion et l'exploitation de l'établissement d'accueil du jeune enfant "Arc-en-Ciel" : approbation du choix du concessionnaire et du contrat

Approuvée

Approuve le choix de la société « LPCR Collectivité » pour assurer, en tant que concessionnaire, la gestion relative à l'établissement d'accueil du jeune enfant « Arc en ciel».

Approuve le projet de convention de concession de service public, sous forme d'un affermage, et ses annexes, relatif à la gestion de l'établissement d'accueil du jeune enfant « Arc en ciel » pour une durée de 5 ans à compter du 22 août 2022.

Autorise le Maire de Nogent-sur-Marne, ou son Adjoint délégué, à signer cette convention de concession de service public ainsi que tous les actes et pièces y afférents, et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la bonne exécution de la convention de concession de service public.

Les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget communal.

22/87· Concession de service public pour la gestion et l'exploitation des établissements d'accueil du jeune enfant "Le Jardin des Lutins" et "Mandarine : approbation du choix du concessionnaire et du contrat

Approuvée

Approuve le choix de la société « Les Petits Chaperons Rouges Collectivités Publiques » pour assurer, en tant que concessionnaire, la gestion relative aux deux établissements d'accueil du jeune enfant « Mandarine » et « Le Jardin des Lutins ».

Approuve le projet de convention de concession de service public, sous forme d'un affermage, et ses

annexes, relatif à la gestion de deux établissements d'accueil du jeune enfant « Mandarine » et « Le Jardin des Lutins » pour une durée de 5 ans à compter du 22 août 2022.

Autorise le Maire de Nogent-sur-Marne, ou son Adjoint délégué, à signer cette convention de concession de service public ainsi que tous les actes et pièces y afférents, et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la bonne exécution de la convention de concession de service public.

Les dépenses et recettes correspondantes seront imputées au budget communal.

22/88 Prorogation de la promesse de vente d'un local situé 5 avenue de Joinville consentie à la SCI R&A

Approuvée

Approuve la prorogation de la promesse de la vente passée avec la SCI R&A relative au local d'activité (lot n°3) situé 5 avenue de Joinville à compter au 14 décembre 2022.

Approuve également la prorogation de la condition suspensive relative à l'obtention d'un ou plusieurs prêts de la part du futur acquéreur, la société R&A au plus tard le 14 octobre 2022.

Autorise le Maire ou son Adjoint à effectuer toutes les démarches utiles relatives à la prorogation de la promesse de vente.

22/89 Prorogation de la promesse de vente passée avec la société I3F concernant un bien situé 7 rue de Châteaudun

Approuvée

Approuve la prorogation de la promesse de la vente passée avec la Société I3F relative à l'ensemble immobilier situé 7 rue de Châteaudun pour une durée de six mois, à compter du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022.

En cas de non-réalisation de la vente définitive à la date du 31 décembre 2022, de prévoir dès à présent une nouvelle prorogation de la promesse de vente pour une période de trois mois, soit du 1^{er} janvier au 31 mars 2023.

Autorise le Maire ou son Adjoint à effectuer toutes les démarches utiles relatives à la prorogation de la promesse de vente.

22/90 Transaction avec les époux Diakité

Approuvée

Approuve le protocole transactionnel à passer entre la Commune de Nogent-sur-Marne et Monsieur et Madame Diakité.

Approuve le montant de l'indemnisation à verser à Monsieur et Madame Diakité à savoir 1200 euros.

Autorise Monsieur le Maire ou son Adjoint délégué à signer le protocole transactionnel.

Impute la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours.

DRH

22/91 Modification du tableau des effectifs

Approuvée

Décide de créer au tableau des effectifs :

- 1 poste de Directeur de Police Municipale à temps complet pour l'emploi de Directeur de la Sûreté et de la Prévention,
- 1 poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe à temps complet pour le service communication/événementiel.

Décide de créer au tableau des effectifs à la suite de la campagne d'avancement de grade 2022 :

- 4 postes d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 4 postes d'adjoint technique-principal de 1^{ère} classe à temps complet
- 8 postes d'adjoint technique-principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste d'éducateur des activités physiques et sportives principal de 2^{ème} classe à temps complet
- 1 poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet

Décide d'imputer la dépense correspondante au chapitre 012 du budget communal.

22/92: Création d'emplois saisonniers pour la période estivale 2022

Approuvée

Décide de créer, pour la période estivale 2022, 39 emplois d'adjoint d'animation territorial à temps complet, pour les clubs de loisirs maternels et élémentaires, et 4 emplois d'adjoint d'animation territorial à temps complet pour le Pôle Jeunesse répartis comme suit :

- Clubs de Loisirs maternels et élémentaires :
 - 27 postes du 8 juillet au 31 juillet 2022 inclus
 - 12 postes du 01 août au 31 août 2022 inclus.
- Pôle Jeunesse :
 - 2 postes du 1er juillet au 31 juillet 2022 inclus,
 - 2 postes du 1^{er} août au 31 août 2022 inclus.

Décide de rémunérer ces agents sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint d'animation territorial.

Décide d'imputer la dépense correspondante au budget de l'exercice en cours

JEUNESSE

22/93 Renouvellement du Projet Educatif de Territoire (PEDT) pour la période 2022-2025

Approuvée

Approuve le nouveau Projet éducatif Territorial, annexé à la présente délibération, valable pour une durée de trois ans, soit de septembre 2022 à août 2025.

Autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer la convention et ses annexes ainsi que tout acte nécessaire à son application.

AFFAIRES SOCIALES

22/94 Conditions de participation aux activités, sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais

Approuvée

Abroge les conditions de participation aux sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais adoptées par le Conseil Municipal du 24 janvier 2011.

Approuve les nouvelles conditions de participation aux activités, sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais, ci-annexées, à compter du 1^{er} août 2022, pour l'ensemble des activités, sorties et voyages organisés par Ville pour les seniors nogentais à compter du 1^{er} août 2022.

Les conditions de participation aux activités, sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais sont soumises à l'évolution des recommandations sanitaires liée à la Covid-19 et des recommandations pour les activités, sorties et voyages.

22/95 Fixation d'une participation des seniors nogentais au buffet-guinguette organisé par a Ville dans le cadre de la Semaine Bleue

Approuvée

Décide qu'une participation de 10 euros par personne sera versée lors de l'inscription au Buffet-Guinguette dans le cadre de la Semaine Bleue organisé à destination des seniors Nogentais âgés de 60 ans et plus, ayant leur domicile fiscal à Nogent-sur-Marne, par la Commune, le 7 octobre 2022.

Décide que cette participation sera remboursable sur présentation de justificatifs pour les raisons suivantes :

- maladie, hospitalisation,
- décès d'un proche,
- désistement au minimum dix jours calendaires avant la date prévue du repas

Décide d'accepter l'inscription d'un conjoint/concubin ne remplissant pas les conditions d'âge, mais justifiant d'un même domicile fiscal nogentais, celui-ci paiera le même tarif que son conjoint éligible.

Décide que l'inscription d'une personne nogentaise ayant 100 ans ou plus l'année du Buffet-Guinguette (2022) est gratuite ainsi que pour un accompagnateur de son choix.

Dit que cette recette sera imputée sur le budget de la Ville sur le chapitre 70 – sous fonction 61-article 7066.0.

Dit que les conditions d'organisation de cette activité ont été adoptées dans la délibération n°22/95 du 6 juillet 2022 approuvant les conditions de participation aux activités, sorties et voyages organisés par la Ville pour les seniors nogentais.

COMMERCE

22/96: Approbation de la convention à passer entre la Ville et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val-de-Marne portant plan d'actions annuel pour 2022

Approuvée

Approuve la convention portant plan d'actions annuel, au titre de l'année 2022, à passer avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val de Marne.

Autorise le Maire ou son Adjoint délégué à signer cette convention et tout acte y afférent.

Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget communal de l'exercice en cours.

CULTUREL

22/97: Reconstitution du partenariat entre la Commune de Nogent-sur-Marne et l'école de cirque Italo Medini .

Approuvée

Approuve la convention de partenariat à passer entre l'école de cirque Italo Medini et la Commune de Nogent-sur-Marne pour l'année scolaire 2022-2023.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention et tout document y afférent.

Décide d'imputer les dépenses correspondantes au budget communal.

22/98 Partenariat entre la commune de Nogent-sur-Marne et l'artiste Jean-Marie MACHADO

Approuvée

Approuve la convention de partenariat à passer entre la Commune de Nogent-sur-Marne et l'artiste intervenant Jean-Marie MACHADO.

Autorise le Maire ou l'Adjoint délégué à signer la convention et tout document y afférent.

Décide d'imputer les dépenses correspondantes au budget communal.

DIVERS

22/99 Abrogation de la délibération portant nomination de la directrice de la régie personnalisée Scène Watteau/Pavillon Baltard

Approuvée

La délibération n°22/80 du 7 juin 2022 portant désignation de Madame Catherine PIETRI Directrice de la Régie personnalisée "Scène Watteau-Pavillon Baltard" est abrogée.

Monsieur Vincent DECHERF est maintenu dans les fonctions de Directeur de la Régie personnalisée "Scène Watteau-Pavillon Baltard"

22/100 Compte rendu des décisions du Maire prises en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des collectivités territoriales

Approuvée

Prend compte des décisions prises par le Maire en vertu des délégations qui lui sont données

ACTIONS EN JUSTICE

- **DÉFENSE des intérêts de la Commune** par elle-même devant le Tribunal Administratif de Melun dans le cadre d'un référé-suspension et d'un recours en annulation formés contre l'arrêté de fermeture d'un commerce.
(n°22-402 du 17 mai 2022)
- **DÉFENSE des intérêts** de la Commune devant le tribunal administratif dans le cadre d'un contentieux l'opposant à un agent. (n°22-431 du 24 mai 2022)

Service Marchés – Achats

- **MARCHÉ** avec la **société CREA 3P** sise 4 boulevard Gambetta à Nogent-sur-Marne pour la réalisation d'impressions, le montant maximum sur une période de 15 mois s'élevant à **39 000 € HT**. (n°22-383 du 11 mai 2022)
- **MARCHÉ** avec la **société COMPACT** sise 5 rue Ambroise Croizat à Goussainville (95195) pour la location, l'installation et le démontage de stands en extérieur, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à **30 000 € HT / an**. (n°22-399 du 16 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **société PITNEY BOWES** sise 9 rue Paul Lafargue à La Plaine Saint Denis (93456) portant sur la location et l'entretien d'une machine à affranchir pour le service Appariteurs, le coût de la mise à disposition s'élevant à **2 700 € TTC**, celui des consommables variant de **68 € HT** pour un pack de 3 long. de 55 m à **236 € HT** pour les cartouches d'encre (140 ml permettant 61 000 empreintes). (n°22-405 du 18 mai 2022)
- **MARCHÉ** de fourniture de produits d'entretien et de nettoyage des voiries avec la **SAS HAPIE** sise 6 rue de l'Épinette à Pontault-Combault (77340) pour un montant maximum annuel de **20 000 € HT**. (n°22-406 du 18 mai 2022)
- **MARCHÉ** de fourniture de produits et matériaux de déneigement de voirie avec la **SAS QUADRIMEX SELS** sise 772 chemin du Mitan à Cavaillon (84300) pour un montant maximum annuel de **18 000 € HT**. (n°22-407 du 18 mai 2022)
- **MARCHÉ** avec la **Sarl COCHIN** sise 54 boulevard de Strasbourg à Nogent-sur-Marne pour des prestations de réparation des matériels d'entretien du service Espaces Verts, de la voirie et la fourniture de pièces détachées, le montant maximum annuel de commandes étant fixé à **15 000 € HT**. (n°22-456 du 1^{er} juin 2022)

Communication – Évènementiel

- **ACHAT** de 3 plateaux-repas destinés aux artistes de l'association Pile Poil et Compagnie venant présenter le spectacle « du rififi dans le potager » auprès de la **SASU AUTHENTIC TRAITEUR** sis 99 grande rue à Nogent-sur-Marne, au prix de **88,49 € TTC**. (n°22-378 du 10 mai 2022)
- **CONVENTION** avec l'**association Bluecap** domiciliée 34 rue Hoche à Juvisy / Orge (91260) pour l'animation d'une fanfare par le groupe Les Dromaludaires le 21 mai 2022 à l'occasion du Carnaval et des 100 ans du cinéma, le montant de cette prestation s'élevant à **2 000 €**. (n°22-385 du 12 mai 2022)
- **CONVENTION** avec l'**association Capoeira Kilombolas France** domiciliée à la Maison des Associations de Nogent pour une batucada le 21 mai à l'occasion du Carnaval, le prix de cette prestation étant de **1 700 €**. (n°22-386 du 12 mai 2022)
- **CONVENTION** avec l'**association Vol d'Oiseau** domiciliée 40 rue Emile Eudes à Alfortville (94140) pour une animation de rue (échassiers) à l'occasion du Carnaval, le prix de cette prestation étant de **1 070,82 €**. (n°22-403 du 17 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl V.N.S.** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour la

sonorisation de l'esplanade de l'Hôtel de Ville à l'occasion du Carnaval, le prix de cette prestation étant fixé à **1 905,84 € TTC**. (n°22-404 du 17 mai 2022)

- **CONVENTION** avec la **société JUBOME** sise 110 boulevard Guy Chouteau à Cholet (49300) pour la décoration, la livraison de 4 chars et la fourniture de confettis pour le Carnaval, le prix de ces prestations étant de **9 213,98 € TTC**. (n°22-408 du 18 mai 2022)
- **ACHAT** de 30 « formules sandwichs + desserts + boissons » pour les agents communaux mobilisés par l'organisation du Carnaval auprès de la **boulangerie La Nogentaise** située 13 rue Paul Bert à Nogent au prix de **210 € TTC**. (n°22-410 du 18 mai 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Artmove Musiker** domiciliée 12 rue de la Gaîté au Perreux / Marne pour une animation musicale funk et soul lors de la Fête de la Musique, le prix de cette prestation étant de **500 €**. (n°22-432 du 24 mai 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Heartbeat Connexion** domiciliée 94 rue de Choisy à Vitry sur Seine (94400) pour une animation musicale groove et funk lors de la Fête de la Musique, le prix de cette prestation étant de **1 100 €**. (n°22-433 du 24 mai 2022)
- **CONTRAT** avec l'**auto-entreprise M. Christophe Caravano** domicilié 66 rue des Héros Nogentais à Nogent pour une animation musicale « pop rock » lors de la Fête de la Musique, le prix de cette prestation étant de **1 800 €**. (n°22-434 du 24 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **SAS TRIPARTY** sise 16 rue du Progrès à Bezons (95870) pour des animations musicales par les groupes Lunaxy (pop rock) et Woodnote (pop acoustique) lors de la Fête de la Musique, le prix de ces prestations étant de **1 273,92 € TTC**. (n°22-435 du 24 mai 2022)
- **CONVENTION** avec la **Compagnie LBKT** domiciliée La Loge du Casson à Lavausseau (96470) pour un atelier de fabrication de boules de Noël destiné aux enfants lors du Salon des Métiers d'Art et de l'Artisanat, le prix de cette animation étant de **1 500 €**. (n°22-450 du 31 mai 2022)
- **CONTRAT** avec l'**association Vocal Academy** domiciliée 42 rue Charles Ollier au Perreux / Marne pour des animations musicales par le groupe Graffiti (jazz vocal swing et pop anglo-saxonne), devant le Carré des Coignard à l'occasion de la Fête de la Musique, le prix de cette prestation étant de **300 €**. (n°22-461 du 2 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **S.A. ADAY** sise 104 boulevard du Montparnasse à Paris (75014) pour la réalisation d'une revue de presse destinée au Maire et à ses collaborateurs, le prix de cette prestation étant de **6 816 € TTC**. (n°22-466 du 2 juin 2022)

Culture – Archives

- **CONTRAT** avec la **société MELI SON** sise 14 boulevard Mont d'Est à Noisy Le Grand (93160) pour la réparation d'un transistor Hartke utilisé par les professeurs du Conservatoire, le prix de cette intervention étant de **142,70 €**. (n°22-380 du 11 mai 2022)
- **ACHAT** de deux ligatures de clarinettes Sib Buffet Crampon pour le Conservatoire auprès de la **société MUSIQUE ET ART** sise 47 rue de Rome à Paris (75008) au prix de **94 € TTC**. (n°22-410 bis du 19 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **société MELI SON** sise 14 boulevard Mont d'Est à Noisy le Grand pour la réparation d'un clavier de marque Kawai utilisé par les professeurs du Conservatoire, le prix de cette prestation étant de **150,12 € TTC**. (n°22-439 du 27 mai 2022)

- **ACHAT** de jeux de cordes pour guitare auprès de la **société WOODBRASS** sise 1 rue de Charron à Saint Herblain (44800) au prix de **55,84 € TTC**. (n°22-470 du 3 juin 2022)

Enfance-Education-Jeunesse-Sports scolaires

- **MODIFICATION** de la décision n°22-318 du 30 avril relative à l'achat de places de cinéma auprès du Cinéma Royal Palace afin de corriger une erreur sur le montant de 1 515 € à **2 100 € TTC**. (n°22-377 du 10 mai 2022)
- **ORGANISATION** d'activités le mercredi pour les jeunes de l'Espace Collégiens, comme suit :

Activité	Prestataire	Montant TTC
2 parties de laser game pour 8 jeunes	Société JUMPAO-TAG rue Monthéty à Pontault-Combault	117 €
10 entrées à l'exposition Pop Air	Grande Halle de la Villette	15 €
9 entrées à l'exposition temporaire	Cité des Sciences et de l'Industrie	49,50 €
Atelier cellograph art pour 12 jeunes	Association Evoluscience 28 rue des fusillés de la Résistance à St Michel / Orge	252 €
Jeux de société pour 7 jeunes	SAS Geek Factory 4 place Général Leclerc à Nogent-sur-Marne	72 €
Visite du « Paris du street art » par 12 jeunes	SAS My urban Expérience 2 passage Philippe Auguste à Paris	150 €

(n°22-387 du 12 mai 2022)

- **LOCATION** d'un minibus de 9 places pour le transport d'un groupe de jeunes dans le cadre de l'organisation d'un laser game à Pontault-Combault le 18 mai 2022, auprès de la **SAS Distance La Location Automobile** sise à Varennes-Vauzelles (58640) au prix de **112,80 € TTC**. (n°22-392 du 12 mai 2022)
- **RETRAIT** de la décision n°22-359 du 5 mai et **PASSATION** d'un contrat pour la même prestation (achat de places pour le match de football France / Danemark le 3 juin au Stade de France) auprès de la **SAS WETIX AGENCY** sise 114 rue Chaptal à Levallois-Perret au prix de **297 € TTC**. (n°22-417 du 23 mai 2022)
- **ORGANISATION** d'une session de paintball pour 8 jeunes inscrits au Pôle Jeunesse el 25 mai avec la **Sarl PAINTBALL 94** sise avenue des Myosotis à Bonneuil-sur-Marne, le prix de cette prestation étant de **240 € TTC**. (n°22-428 du 24 mai 2022)
- **ACHAT** d'un stabilisateur pour smartphone de marque Dji pour le Pôle Jeunesse au prix de **159 € TTC** auprès de la **SAS DARTY PRO** sise 129 avenue Gallieni à Bondy (93140). (n°22-436 du 25 mai 2022)
- **ACHAT** de 48 entrées au parc Babyland pour les enfants du club de loisirs maternel Fontenay auprès de la **Sarl BABYLAND / AMILAND** située à Saint Pierre du Perray (91280), au prix de **452 € TTC**. (n°22-440 du 27 mai 2022)
- **ACHAT** de denrées alimentaires et de petits matériels pour l'organisation d'ateliers culinaires au Pôle Jeunesse auprès de l'**enseigne Leclerc** de Champigny-sur-Marne, pour un montant de **50 €**. (n°22-441 du 30 mai 2022)
- **ACHAT** de denrées alimentaires pour un atelier culinaire organisé par le Pôle Jeunesse le 10 juin 2022, auprès de l'**enseigne MONOPRIX** de Nogent-sur-Marne pour un montant de **100 € TTC**. (n°22-446 du 30 mai 2022)

- **CONTRAT** avec l'enseigne **LECLERC** de Champigny-sur-Marne pour le développement de photos des clubs de loisirs pour une exposition de fin d'année et du Relais d'Assistants Maternelles pour une fête, le montant total de cette prestation s'élève à **427 € TTC**. (n°22-460 du 1^{er} juin 2022)
- **ACHAT** de 9 entrées au game park auprès de la **SAS ESPOT** sise 150 rue de Rivoli à Paris (75001) pour les jeunes du Pôle Jeunesse, au prix de **135 € TTC**. (n°22-462 du 2 juin 2022)

Affaires Générales

- **ACHAT** de livrets de famille auprès de la **S.A. SEDI** sise 35 chemin de Saint Geniès à Uzès (30700) au prix de **2 239 € TTC**. (n°22-384 du mai 2022)

Sports

- **CONTRAT** avec la **Sarl ATMS** sise 21 rue des sources à Savigny-le-Temple pour des prestations d'entretien et de réparation des autolaveuses des gymnases Watteau et Leclerc, le prix de ces interventions étant de **739,34 € TTC**. (n°22-411 du 20 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl V.N.S.** sise 7 boulevard Henri Barbusse à Montreuil (93100) pour la sonorisation du Village des Associations le 4 septembre, le prix de cette prestation étant de **4 260 € TTC**. (n°22-424 du 24 mai 2022)
- **ACHAT** de 55 repas pour le personnel communal mobilisé par l'organisation du Village des Associations le 4 septembre 2022 auprès de la **SASU AUTHENTIC TRAITEUR** sise 99 grande rue Charles de Gaulle à Nogent-sur-Marne au prix de **973,50 € TTC**. (n°22-430 du 24 mai 2022)
- **FOURNITURE** de 5 bombes de peinture éphémère pour sol sportif auprès de la **SAS CASAL SPORT** sise zone Activeum à Molsheim (67129) au prix de **47,94 € TTC**. (n°22-454 du 31 mai 2022)
- **ACHAT** de 5 repas pour le personnel communal mobilisé par l'organisation du Championnat de France de musculation auprès de la **SASU SO FOOD TOIT** sise 22 rue Brochant à Paris (75017) au prix de **80 € TTC**. (n°22-465 du 2 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **Sarl ATMS** sise 21 rue des sources à Savigny le Temple (77176) pour l'entretien et la réparation des autolaveuses de la salle polyvalente du Port et du Stadium, le prix de ces prestations étant de **906,30 € TTC**. (n°22-467 du 2 juin 2022)

Services Techniques

- **ACHAT** de pneus pour une laveuse auprès de la **société EUROMASTER** sise 82 boulevard d'Alsace Lorraine au Perreux-sur-Marne au prix de **1 703,64 € TTC**. (n°22-393 du 12 mai 2022)
- **ACHAT** d'un véhicule de marque Peugeot modèle E-Rifter pour le service Navette auprès de la **SAS PEUGEOT METIN** sise 56 avenue du Pavé Neuf à Noisy-le-Grand (93131) au prix de **34 816,66 € TTC**. (n°22-398 du 16 mai 2022)
- **ACHAT** de pièces nécessaires à la réparation d'un véhicule Peugeot auprès de la **société MERCURA** sise 4 rue Louis Pasteur à Blois (41260) au prix de **40,32 € TTC**. (n°22-400 du 16 mai 2022)
- **CONTRAT** avec **MATHIEU SAS** sise 85 rue Sébastien Choulette à Toul (54202) pour la

réparations d'une balayeuse de marque Mathieu, le prix de cette intervention étant de **1 170,24 € TTC**. (n°22-409 du 18 mai 2022)

- **CONTRAT** avec le **garage HOEL** sis 44-46 avenue de Bry au Perreux-sur-Marne pour des travaux de peinture sur un véhicule de la Police Municipale, le prix de cette prestation étant de **519,86 € TTC**. (n°22-416 du 23 mai 2022)
- **ACHAT** d'une valise et d'un logiciel pour l'établissement des diagnostics automobiles auprès de la **SAS GROUPAUTO MESNIL** sise 68 rue Edith Cavell à Vitry / Seine (94400) au prix de **9 436,52 € TTC**. (n°22-422 du 23 mai 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées pour des réparations sur 3 véhicules de marque Piaggio auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly (77410) pour un montant de **1 376,50 € TTC**. (n°22-423 du 23 mai 2022)
- **MARCHÉ** d'une durée de 3 mois passé avec la **SAS GROUPAUTO MESNIL** sise 68 rue Edith Cavell à Vitry-sur-Seine, pour la fourniture de pièces détachées pour les véhicules légers de marques Renault, Citroën et Peugeot, le montant maximum de commandes sur la période étant fixé à **9 900 € HT**. (n°22-429 du 24 mai 2022)
- **ACHAT** de pneus pour le véhicule Renault Zoe affecté au pool des services techniques auprès de la **société EUROMASTER** sise 82 boulevard d'Alsace-Lorraine au Perreux / Marne, au prix de **574,79 € TTC**. (n°22-443 du 30 mai 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées pour réparation d'un véhicule Goupil affecté au service Propreté auprès de la **SAS JARDINS LOISIRS** sise 18 rue Victor Baltard à Claye-Souilly (77410) au prix de **1 000,70 € TTC**. (n°22-444 du 30 mai 2022)
- **ACHAT** de pièces détachées auprès de la **SAS BUCHER MUNICIPAL** sise 40 avenue Eugène Gazeau à Senlis (60300) pour réparer une balayeuse, au prix de **501,55 € TTC**. (n°22-445 du 30 mai 2022)
- **ACHAT** de terre de Diatomée pour le service Voirie auprès de la **Sarl HAUTE PERFORMANCE CHIMIE** sise ZAC des Epalits à Saint Romain Le Puy (42610) au prix de **1 049,40 € TTC**. (n°22-449 du 31 mai 2022)
- **ACHAT** d'un dispositif anti-skate pour protéger le mobilier urbain situé avenue des marronniers auprès de la **société SOTRALINOX** sise 8 rue Alexandre Yersin à Bréviandes (10450) au prix de **3 268,80 € TTC**. (n°22-463 du 2 juin 2022)
- **CONTRAT** avec la **société EUROMASTER** sise 82 boulevard d'Alsace Lorraine 94170 au Perreux/Marne pour le contrôle du parallélisme de deux véhicules au prix de **183,41 € TTC** et la fourniture de pneus pour 4 véhicules au prix de **774,04 € TTC**. (n°22-464 du 2 juin 2022)

Informatique

- **CONTRAT** avec la **SASU ATS SYSTEMS** sise 155 route de Grenoble à Saint Priest (69800) pour la fourniture d'une licence VMWare avec support d'un an pour 3 serveurs physiques bi processeurs et machines virtuelles illimitées, au prix global de **6 978 € TTC**. (n°22-388 du 12 mai 2022)
- **CONTRAT** avec la **SASU ATS SYSTEMS** sise 155 route de Grenoble à Saint Priest (69800) pour le renouvellement du support Airwatch VMWare, le prix de cette prestation s'élevant à **1 182,72 € TTC**. (n°22-389 du 12 mai 2022)

Entretien

- **ACHAT** d'essuie-mains pour l'ensemble des bâtiments communaux auprès de la **société Pierre LE GOFF** sise rue Nungesser et Coli à Saint Aignan de Grand Lieu (44860) au prix de **2 304 € TTC**. (n°22-396 du 13 mai 2022)
- **ACHAT** de sacs-poubelle et de housses de protection pour les conteneurs poubelles des bâtiments communaux auprès de la **Sarl HERSAND** sise 3 rue d'Ableval à Sarcelles (95200) au prix de **454,32 € TTC**. (n°22-397 du 13 mai 2022)

LOCATIONS – CONVENTIONS D'OCCUPATION PRÉCAIRE ET CONVENTIONS DE MISE À DISPOSITION – AVENANTS

- **MISE À DISPOSITION de la Boutique éphémère** selon les modalités suivantes :

Preneur	Produits proposés	Dates	Redevance
Thierry Hesghen	Sculptures et objets d'art	27 juin – 3 juil	300 €
Simone Boudes		13 – 26 juin	
Valérie Chouaoui	Bijoux fantaisie	4-10 juillet	175 €
Laure Lasry	Créations d'accessoires	4-10 juillet	175 €
Déborah Ratsimbazafy	Accessoires artisanaux malgaches	18-24 juillet	300 €

(n°22-382 du 11 mai 22-442 du 30 mai 2022)

(n°22-394 du 12 mai 2022) **MODIFICATION** de la décision du 16 mars 2022 mettant la boutique éphémère à disposition de Mme Simone Boudes afin d'acter l'allongement de la durée d'occupation d'une à 2 semaines, du 13 au 26 juin 2022, et l'augmentation consécutive de la redevance.

- **MISE À DISPOSITION de salles municipales et d'équipements sportifs :**

Preneur	Equipement	Date(s)	Redevance
Association Ecoute et Services pour une réception	Hall du Stadium	24 juin	48 €
Police Nationale pour une journée de cohésion	Stade sous la Lune	10 juin	gratuit
Société Foncia Paris Rive gauche pour AG de copropriétaires	Salle Maison des Associations		100 €
Société Unitia Group pour une AG de copropriétaires	Salle Maison des Associations	20 juin	100 €
Association Acalade pour des stages d'éloquence	Salle Maison des Associations	Juin et juillet	288 €
SAS Laroze Immobilier pour une AG de copropriétaires	Salle Maison des Associations	21 juin	87,50 €
Réception privée	Salle du Lt Fleutiaux	25 juin	140 €
Association Double Croche	Salle Emile Zola	25 et 26 juin	216 €
Institut Biblique pour « séance de clôture de l'année académique »	Salle Charles de Gaulle	25 juin	192,50 €
Musichoeur Rectorat de Créteil pour une opération « chant choral »	Stade sous la Lune	23 juin	960 €
Mariage	Salle Emile Zola	29 octobre	350 €
Baptême	Salle du Lt Fleutiaux	3 juillet	350 €
Mariage	Salle Emile Zola	9 juillet	350 €
Nogent Basket Club pour	Hall du Stadium	12 juin	96 €

buvette - tournoi loisir			
Baptême	Salle du Lt Fleutiaux	10 juillet	350 €
Mariage	Salle Emile Zola	27 août	350 €
Karaté Club de Nogent pour gala de fin d'année	Gymnase Watteau	25 juin	120 €
Association Des Nogentais – assemblée générale	Salle C maison des associations	27 juin	24€

(n° 22-379, 22-381 du 11 mai, n°22-391 du 12 mai, n°22-401 du 17 mai, n°22-412 à 415 du 23 mai, n°22-427 modifiée par 22-492 du 8 juin, n°22-451 à 453 du 31 mai, n°22-457, 22-458 et 22-459 du 1^{er} juin 2022, n°22-468 du 2 juin, n°22-469 du 3 juin

- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** du kiosque situé place de l'ancien marché au profit de l'association MDB Nogent / Le Perreux domiciliée 43 avenue Gabriel Péri au Perreux / Marne pour l'organisation d'une Bourse aux Vélos le 4 juin 2022.
(n°22-390 du 12 mai 2022)
- **LOCATION** par la Commune du gymnase du Lycée Louis Armand pour l'année scolaire 2022-2023 au tarif de **18 € / heure**. (n°22-418 du 23 mai 2022)
- **MISE À DISPOSITION** d'un espace de 5,80 mètres linéaires au profit de la SAS SO FOOD TOIT pour l'installation d'un stand de restauration lors du Village des Associations, moyennant le paiement d'une redevance de **30 €**.
(n°22-419 du 23 mai 2022)
- **MISE À DISPOSITION** d'un espace de 5,80 mètres linéaires au profit de la SAS SO FOOD TOIT pour l'installation d'un stand de restauration à l'occasion du Championnat de France d'haltérophilie et de musculation au Stadium le 4 juin, moyennant le paiement d'une redevance de **30 €**. (n°22-425 du 24 mai 2022)
- **CONVENTION d'occupation précaire** passée pour la période du 27 mai au 31 juillet 2022 pour un logement de type F4 situé au RDC de l'école Val de Beauté moyennant le paiement d'un loyer de 917,81 € et d'un forfait de charges de 101,18 € / mois.
(n°22-437 du 25 mai 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** de la scène installée place de la Petite Italie au profit de l'artiste Fabrice Masera pour un concert d'accordéon à l'occasion de la Fête de la Musique.
(n°22-447 du 30 mai 2022)
- **MISE À DISPOSITION à titre gratuit** de la scène installée place de l'ancien marché au profit du groupe Quiet Whales pour une prestation musicale (rock alternatif) à l'occasion de la Fête de la Musique. (n°22-448 du 30 mai 2022)
- **MISE À DISPOSITION** d'un espace de 5,80 mètres linéaires au profit de la société THEBAULT sise 44 avenue du Maréchal Dodé à Eaubonne (95600) pour l'installation d'un stand de restauration lors du Village des Associations, moyennant le paiement d'une redevance de **30 €**. (n°22-455 du 31 mai 2022)
- **LOCATION** de la grande salle du Théâtre Antoine Watteau pour une cérémonie de remise de livres aux élèves de CM2 le 23 juin 2022, au tarif de **727 €**.
(n°22-457 du 1^{er} juin 2022)

RÉGIES

Sans objet

SUBVENTIONS

- **DEMANDE DE SUBVENTION** d'un montant de 2 500 € auprès de l'entreprise Nicollin pour l'organisation de FestiMarne Olympique. (n°22-421 du 23 mai 2022)
- **DEMANDE DE SUBVENTIONS** d'un montant global de 10 000 € auprès de la Métropole du Grand Paris pour l'organisation des 2 évènements « Mon été au bord de l'eau » et « Big jump métropolitain » cet été. (n°22-438 du 25 mai 2022)

MISES EN DÉCHARGE ET CESSIONS

(n°22-395 du mai 2022) ANNULE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H52




Jacques J.P. MARTIN
Maire de Nogent-sur-Marne

1^{er} Vice-Président du Territoire ParisEstMarne&Bois